

Image not found or type unknown



Renonciation de Succession

Par **Sylpou**, le **14/05/2021** à **15:10**

Bonjour Maître,

Notre mère de 92 ans veuve de notre père , veut vendre son appartement , nous ses 4 enfants souhaitons lui laisser la totalité de la vente et renoncer à nos parts .

Comment faire pour que l'intégralité de la vente lui revienne. Merci d'avance.